**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 34 (1987)

**Heft:** 7-8

Artikel: Assemblée des délégués 1987

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-367522

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La présentation de la Suisse du nord-est, de St-Gall et du pays d'Appenzell, que nous vous livrons dans les lignes suivantes, est un aperçu historique et culturel destiné à tous les participants à l'assemblée des délégués qui ne seraient pas bien familiarisés avec cette région.

## Assemblée des délégués 1987

Le pays de St-Gall et d'Appenzell

Les armes du canton de St-Gall montrent le faisceau, le fameux paquet de verges que portaient les licteurs dans l'ancienne Rome. Il symbolise la réunion des districts fort différents qui constituent le canton – différents par le caractère de leurs paysages et de leurs populations – en une communauté originale. Et au cœur de celui-ci se trouve le pays d'Appenzell qui n'a ainsi qu'un seul canton comme voisin.

Le canton de St-Gall est relativement jeune, car il n'a été créé qu'en 1803 et est devenu membre de la Confédération en même temps que les Grisons, l'Argovie, la Thurgovie, le Tessin et le canton de Vaud.

#### Devenir d'abord des St-Gallois

L'histoire du canton de St-Gall débuta par l'entremise de Napoléon. C'est à lui que l'on doit, expliqua le plus ardent partisan d'un canton de St-Gall et qui en fut son premier président du Conseil d'Etat, Karl Müller-Friedberg, devant la première session du Grand Conseil qui se tint le 15 avril 1803, le «beau et grand canton très peuplé». Il s'agissait d'un Etat tout à fait artificiel dont les habitants devaient commencer par s'atteler à devenir des St-Gallois.

Le paysage de la région de St-Gall est extrêmement varié et on a déjà eu l'occasion de constater qu'il représentait en fait en dimension réduite toute la Suisse. C'est ainsi que s'élève au cœur du paysage préalpin vallonné l'imposant Alpstein. Tout autour de ce massif qui se compose de trois chaînes s'étend le pays de St-Gall. Entre le lac de Constance, la Thurgovie et le Säntis, s'étire de Rorschach jusqu'à la pittoresque

bourgade de Wil la Principauté et au point culminant de cette contrée se dresse la métropole du pays: St-Gall. Nichée dans une couronne de collines offrant une splendide vue panoramique, la ville bat au pouls d'une vie économique, scientifique et culturelle très dynamique.

Une trempe particulière

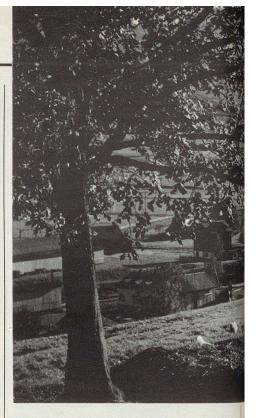
Depuis le Säntis, on a l'impression de voir s'étendre le pays d'Appenzell tel un magnifique tapis vert dont le motif principal est constitué par les nombreuses petites fermes qui le parsèment. C'est là qu'on voit avec la plus grande netteté la façon dont les Alamans se sont établis dans la région: cela s'est fait ferme par ferme et cette colonisation dispersée est si dense entre le Säntis et le lac de Constance que l'on pourrait faire passer en criant un message de ferme en ferme de Herisau à Heiden... Aucune ville nulle part. D'ailleurs, le pays d'Appenzell est presque fier qu'il n'y ait sur son territoire pas un seul mètre de voie des CFF ou de route nationale! On ne se déplace que sur des chemins de fer appenzellois ou, de temps à autre, sur une route de contournement.

Sur la place du village de Trogen se réunit toutes les années paires la Landsgemeinde d'Appenzell-Rhodes-Extérieures; les années impaires, les Appenzellois se rendent à Hundwil.

La Landsgemeinde a acquis une importance particulière du fait que les habitants du canton sont tenus de prêter chaque années serment devant les autorités qu'ils ont eux-mêmes élues: le citoyen s'engage ainsi on ne peut plus solennellement à respecter les principes démocratiques qui trouvent leur expression dans la Constitution. Le serment du président du Conseil d'Etat et même sa manière de conduire les affaires trahit un certain autoritarisme qui se mêle étrangement à l'élément démocratique. L'élection du président du Conseil d'Etat et celle du chancelier font partie des tâches les plus anciennes de la Landsgemeinde.

L'économie hier et aujourd'hui

Vers les années 1750, le pays d'Appenzell était déjà fortement «industrialisé». La société paysanne fit place à une société dominée par l'industrie rurale. Le canton des Rhodes-Extérieures put conserver cette avance sur le plan du développement jusqu'à la fin du 19°

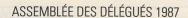


siècle. En 1860, cette partie du canton comprenait un très fort pourcentage de personnes travaillant dans l'industrie (63%), se situant ainsi nettement en tête de tous les cantons suisses. Au début du 20° siècle, il ne fut rattrapé, puis dépassé que par les deux cantons-villes de Bâle et de Genève, ainsi que par le canton de Neuchâtel.

Les premières activités qui furent industrialisées furent la broderie et le tissage et ces deux branches jouèrent également un rôle primordial dans le pays de St-Gall. Cette dépendance vis-à-vis d'un seul secteur industriel donna lieu à l'incomparable essor que l'on sait à la fin du siècle dernier. La Première Guerre mondiale et le brusque changement de mode qu'entraîna celui de toute la société provoquèrent après 1914 un soudain déclin de l'industrie du textile et de la broderie, ce qui plongea toutes les régions du canton dans une crise profonde paralysant toute l'activité.

Personne n'était préparé à pareil événement et ce n'est qu'après être venu à bout d'une farouche résistance de la part des milieux d'affaires et des autorités que l'on décida dans les années vingt de créer un office central pour le lancement de nouvelles industries. Fort heureusement, les efforts de diversification du tissu industriel et économique portèrent leurs fruits et, à la fin des années 50, le pourcentage des travailleurs de l'industrie des machines et de la métallurgie dépassèrent celui de la branche textile.

Parallèlement aux efforts déployés pour consolider l'économie, il fallut revoir complètement l'infrastructure. Aujourd'hui, le canton de St-Gall dispose par exemple de 35 écoles professionnelles, de près d'une vingtaine d'établissements pour la formation professionnelle et continue, de trois écoles d'ingénieurs à Buchs, Rappers-





wil et St-Gall, d'une Ecole supérieure d'économie et d'administration (ESEA), de douze écoles secondaires, d'un Institut des hautes études pédagogiques et de l'Ecole supérieure de sciences économiques et sociales de St-Gall (Université de St-Gall).

La capitale

La ville de St-Gall est la métropole incontestée de la Suisse orientale. Elle doit son nom à Gallus, venu dans cette région accompagner saint Colomban afin de propager le christianisme. Sa cellule de Steinach devint avec le temps une abbaye qui donna ensuite naissance à la petite ville qui exerça son influence culturelle, économique et religieuse sur toute l'Europe.

Aujourd'hui existent à St-Gall l'une des universités et l'un des théâtres les plus modernes de la Confédération. Jamais la ville ne s'est reposée sur ses lauriers médiévaux, mais au contraire elle a toujours choisi la voie du futur.

Die Einwohnergemeinde Lauterbrunnen (3500 Einwohner) sucht für die neugeschaffene Stelle mit den Aufgaben Zivilschutz-Ortschef, Fremdenkontrolle, Ortspolizei einen

# Verwaltungsbeamten (-angestellten)

Folgende Arbeitsgebiete möchten wir übertragen:

- Auf- und Ausbau sowie Leiten der Zivilschutzorganisation in den Bezirken Lauterbrunnen, Wengen, Mürren, Stechelberg, Gimmelwald und Isenfluh (Zeitaufwand ca. 30 %);
- Mitarbeit in der Fremdenkontrolle einer touristisch bedeutenden Gegend (Zeitaufwand ca. 50%);
- Ortspolizeidienst im Rahmen der Gemeindeaufgaben.

### Wir erwarten

- eine Ausbildung, die für das Anforderungsprofil geeignet ist (evtl. Polizeischule, Verwaltungslehre usw.);
- nach Möglichkeit Erfahrung in Zivilschutzsachen und Bereitschaft, entsprechende Kurse zu absolvieren;
- Durchsetzungsvermögen und selbständige, zuverlässige Arbeitsweise, Organisationstalent.

#### Wir bieten

- Dauerstelle nach Gemeindereglement.

Interessenten wollen ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen (Lebenslauf, Zeugniskopien, Foto) unter Angabe der Lohnforderungen richten an den Gemeinderat, 3822 Lauterbrunnen.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen Beat Grütter, Gemeindeschreiber, gerne zur Verfügung.

Lauterbrunnen, 4. August 1987

Der Gemeinderat

